

Retrait des dossiers

Bacheliers 2013 :

- Entrée en 1ère année : pré-inscription sur Admission PostBac (APB), formulation des vœux sur le site www.admission-postbac.fr du 20 janvier au 20 mars 2013.

Bacheliers antérieurs :

- Pré-inscription sur Admission PostBac (APB). Comme pour les bacheliers de l'année, il est conseillé de bénéficier des avis prodigués par les responsables de formation lors de la procédure d'Orientation Active (accessible directement sur le site Admission PostBac). Le projet ainsi déposé pourra être examiné avec attention.

Étudiants étrangers hors Union Européenne, entrée en 1ère ou 2ème année :

- "Dossier vert de pré-inscription" disponible de décembre 2012 à fin janvier 2013 au service de la scolarité (bâtiment Copernic, bureau 0B093) sur présentation d'un titre de séjour ou retrait d'un "dossier banc de pré-inscription" au service culturel des ambassades de France, en décembre et janvier ;

Dans les autres cas : (entrée en 3ème année, étudiants UE...) :

- Dossier téléchargeable sur www.univ-mlv.fr à partir de mi-avril 2013.

Pour un complément d'informations...

Contactez le Service d'Information et d'Orientation :

du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00 sans interruption

Bureau 0B089 - rez-de-chaussée
Bâtiment Copernic - Hémicycle central
5, boulevard Descartes
77454 MARNE LA VALLEE

Toutes vos questions sur : sio@univ-mlv.fr
Demandes de rendez-vous : 01 60 95 74 74

Contacts de la formation

Responsable de mention :

● TERRASSON Claudie

Responsable de formation :

● FUHRER-NICOD Vera

Responsable administrative :

● VANCON Corinne
Bâtiment : Copernic
Bureau : 3B054
Téléphone : 01 60 95 74 31
Fax : 01 60 95 74 35
Courriel : Corinne.Vancon@univ-mlv.fr

Secrétariat :

● CALABRESE Christine
Bâtiment : Copernic
Bureau : 3B051
Téléphone : 01 60 95 74 39
Fax : 01 60 95 74 35
Courriel : Christine.Calabrese@univ-mlv.fr

● LEFEVRE Thuzar
Bâtiment : Copernic
Bureau : 3B051
Téléphone : 01 60 95 76 98
Fax : 01 60 95 74 35
Courriel : thuzar.lefevre@univ-mlv.fr

Domaine arts, lettres, langues

- Formation initiale
- Formation continue
- VAE
- Par apprentissage
- A distance

Source : www.univ-mlv.fr/ofipe

Lieux de formation
Bâtiment Copernic

Capacités d'accueil par site
35 étudiants en 1ère année

La licence générale à l'université

La formation dure trois ans et aboutit à un diplôme de formation générale après lequel la majorité des étudiants poursuivent leurs études en master (deux ans). L'inscription en licence vise donc des études longues et suppose un fort investissement dans la discipline dominante, tout en réfléchissant à un projet professionnel qui pourra se concrétiser en master. Plusieurs licences comportent un parcours permettant de se diriger vers les métiers de l'enseignement.

Licence anglais/allemand

Mention LEA

« 72% des étudiants de licence du domaine « Arts, lettres, langues » poursuivent leurs études après leur diplôme »



LA LICENCE ANGLAIS/ALLEMAND À L'UNIVERSITÉ

Les deux langues étrangères sont considérées de même niveau et chacune exige au préalable six à sept années d'apprentissage scolaire. Les cours de grammaire et de traduction sont essentiels. Les notions de base sont systématiquement revues en 1ère année (+ soutien en grammaire dans le cadre du Plan Réussite Licence pour les étudiants qui en ont besoin).

La plupart des cours de civilisation sont dispensés dans les langues étudiées. Ces cours, ainsi que les cours des matières professionnelles, associent CM (cours magistraux devant l'ensemble des étudiants d'une année ou d'une langue) et TD (travaux dirigés dans le cadre de la classe).

Le contrôle des connaissances a lieu en contrôle continu.

Veuillez aussi consulter le site de l'UFR <http://langues.univ-mlv.fr>

COMPÉTENCES VISÉES

La licence Langues Etrangères Appliquées (LEA) comporte des enseignements de langue non littéraire visant à donner une parfaite maîtrise des langages de spécialité et une pratique fluide de la traduction de documents de nature économique, juridique et technique. Elle prépare à une entrée dans le monde de l'entreprise et des affaires, non aux métiers de l'enseignement.



La compréhension de la réalité hétérogène du monde des affaires, du monde du tourisme et du secteur de la traduction, la sensibilisation à l'importance de l'ouverture à l'international et à l'interculturel font parties prenantes des compétences visées.

ORGANISATION DE LA FORMATION ET PARCOURS POSSIBLES

La Licence Langues Etrangères Appliquées (LEA) associe l'apprentissage de deux langues étrangères (niveau bac avec 6-7 ans d'apprentissage pré-requis) à l'acquisition d'une formation en droit, gestion et marketing ou en techniques de traduction.

Elle se subdivise en trois parcours optionnels à partir du semestre 5 :

- « Affaires et commerce » vise à donner les outils et les connaissances pour appréhender le monde des affaires et du commerce (cours de marketing, de droit des affaires, d'analyse financière) ainsi que le monde des échanges internationaux dans un cadre interculturel.

- « Métiers du tourisme » vise à faciliter chez les étudiants la compréhension globale et concrète des réalités du secteur du tourisme (connaissance des métiers du tourisme, du secteur touristique et de son environnement national, international et institutionnel).

« Traduction spécialisée » vise à l'appropriation de la part de l'étudiant des techniques actuelles de traitement de l'information pour l'apprentissage et la traduction, l'utilisation de dictionnaires électroniques, de bases terminologiques afin de produire des documents commerciaux, techniques ou juridiques dans la gestion des entreprises.

Deux stages sont obligatoires : le premier entre la 1ère et la 2e année est d'une durée de 4 semaines (initiation à l'entreprise) et donne lieu à un rapport de stage en français noté en 2e année ; le second en 3e année semestre 6 est de 8 semaines au moins. Il est évalué par un rapport de stage en langue étrangère avec soutenance.

Un séjour à l'étranger de trois semaines dans un pays où une des deux langues étrangères principales est pratiquée est obligatoire. Il peut se combiner avec un stage ou un séjour Erasmus.

Possibilité de passer un semestre ou une année dans une université partenaire (Allemagne, Grande-Bretagne, USA, Québec) grâce aux différents programmes d'échanges Erasmus ou aux conventions conclues par l'université (pour plus de renseignements s'adresser au service international de l'université)

QUE FAIRE À LA FIN DE LA LICENCE ANGLAIS/ALLEMAND ?

La licence LEA ouvre l'accès à différents masters de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, y compris des masters professionnels tels que : traduction spécialisée, commerce international ou ingénierie du tourisme.

MODALITÉS D'ADMISSION

Il faut être bachelier (de préférence des séries ES, L, S) ou bien avoir validé une expérience professionnelle suffisante

(sur dossier).

Les candidats en formation continue peuvent éventuellement valider une partie des unités d'enseignement en fonction de leur expérience. Ils doivent déposer un dossier de candidature spécifique (deux contacts : le responsable de la formation visée et le 01 60 95 70 21).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La licence est obtenue après validation de 180 « crédits ECTS » (6 semestres de 30 ECTS chacun). Les crédits ECTS sont un système européen de comptage des crédits d'études.

Un semestre est validé si la moyenne générale des unités d'enseignement est au moins égale à 10/20.

Le passage d'un semestre au suivant n'est possible que si l'étudiant n'a pas plus d'un semestre non validé (en dette).

Une année universitaire (2 semestres) est validée si sa moyenne générale est au moins égale à 10/20. La compensation entre les deux semestres d'une année est de règle.

L'étude d'une troisième langue étrangère est obligatoire à partir de la deuxième année, semestre 3.

Le Contrôle Continu est de règle.

Deux stage et un séjour à l'étranger sont obligatoires pour l'obtention de la licence LEA (voir plus haut).

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

Année 1, Semestre 1.	ECTS	CM	TD	TP
UE obligatoires	30		228h	
UE 11: Anglais 1	6		42h	
UE 12: Culture des pays anglophones	6		54h	
UE 13: Matières professionnelles	6		36h	
UE 14: Allemand 1	6		48h	
UE 15: L'Allemagne d'aujourd'hui	6		48h	
PRL Soutien Français			12h	
PRL soutien Anglais			12h	
PRL soutien Allemand			12h	

Volume horaire global pour un étudiant : 228 heures étudiants et 36h de

soutien dans le cadre du Plan réussite Licence.

UE ou matières mutualisées entre plusieurs parcours :

· Les UE 11 et 12 (anglais) sont entièrement mutualisées avec le LCA soit 96 heures

Année 1, Semestre 2.	ECTS	CM	TD	TP
UE Obligatoires	30		240h	
UE 21: Anglais 2	6		42h	
UE 22: Monde anglophone	6		54h	
UE 23: Matières professionnelles	6		48h	
UE 24: Allemand 2	6		48h	
UE 25: L'Allemagne d'aujourd'hui 2	6		48h	
PRL Soutien Français			12h	
PRL Soutien Anglais			12h	
PRL Soutien Allemand			12h	

Volume horaire global pour un étudiant : 240H anglais/allemand et 36h de soutien dans le cadre du Plan réussite de Licence.

UE ou matières mutualisées entre plusieurs parcours :

l'UE 21 et 22 (anglais) avec le LLCE anglais (LCA)

Année 2, Semestre 3.	ECTS	CM	TD	TP
UE Obligatoires	30	24h	228h	
UE 31: Anglais 3	6		48h	
UE 32: Monde anglophone 2	6	12h	30h	
UE 33 Matières professionnelles + stage	4		54h	
UE 34: Allemand 3	6		36h	
UE 35: L'Allemagne d'aujourd'hui 3	6	12h	42h	
UE 36: Obligatoire à choix: 3ème langue: Portugais, russe, chinois, italien, coréen, espagnol	2		18h	

Volume horaire global pour un étudiant : 252 h

UE 36 à choix : 3ème langue débutant (18h) à poursuivre jusqu'en S6

stage effectué entre la 1ère et la 2e année

Année 2, Semestre 4.	ECTS	CM	TD	TP
UE Obligatoires	30	36h	210h	
UE 41: Anglais 4	6		48h	
UE 42: Monde anglophone 3	5	12h	30h	
UE 43: Matières professionnelles	3	12h	36h	
UE 44: Allemand 4	6		42h	
UE 45: Sociétés allemandes	5	12h	36h	
UE 47: Informatique	2			
UE 46: Obligatoire à choix: 3ème langue : Portugais, russe, chinois, italien, coréen, espagnol	3		18h	

Volume horaire global pour un étudiant : 246 h

Année 3, Semestre 5.	ECTS	CM	TD	TP
UE Obligatoires	30	40h	200h	
UE 51: Anglais 5	8	10h	60h	
UE 53: Commerce et environnement juridique	5	20h	15h	
UE 52: Allemand 5	8	10h	60h	
Parcours optionnels UE 55: Affaires et commerce	6		60h	
Parcours optionnel UE 55: Métiers du tourisme	6		50h	
Parcours optionnel UE 55: Traduction spécialisée anglais/allemand	6	10h	50h	
UE 56 Obligatoire à choix: 3ème langue commencée en S3	3		15h	

Volume horaire global pour un étudiant : Affaires et commerce : 250h ;



Traduction spécialisée : 250 h ; Tourisme : 240h UE 56 à choix : poursuite de la 3ème langue commencée en S3 (15h)
 Les étudiants doivent choisir une des UE optionnelles UE 55

Année 3, Semestre 6.	ECTS	CM	TD	TP
UE Obligatoires	30	20h	210h	
UE 61: Anglais 6	7	10h	55h	
UE 62: Allemand 6	7	10h	55h	
UE 63: Organisation des entreprises et environnement culturel	4		30h	
Parcours optionnels UE 64: Affaires et commerce anglais/allemand	6		55h	
Parcours optionnels UE 64: Traduction spécialisée anglais/allemand	6		55h	
Parcours optionnels UE 64: Métiers du tourisme	6		50h	
UE 65: Stage en entreprise (avril-mai)	3			
UE 66 Obligatoire à choix: 3ème langue commencée en S3	3		15h	

Volume horaire global pour un étudiant : Affaires et commerce : 230h ;

Traduction spécialisée Allemand : 230h. Tourisme : 225h

Le stage s'inscrit dans le cadre du parcours optionnel

